

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif Résolution: CE11 0499 Séance ordinaire du mercredi 6 avril 2011 II est **RÉSOLU:** 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins résidentielles du terrain portant les numéros de lot 3 635 817 et 4 728 132 du cadastre du Québec, situés au sud de la rue Rachel, de part et d'autre de la rue Marcel-Pepin, ainsi que la transformation et l'occupation à des fins résidentielles de la propriété portant le numéro 3100, rue Rachel Est (ancien centre Raymond-Préfontaine) », et d'en recommander son adoption à une séance ultérieure; de recommander au conseil municipal : 2- d'adopter le projet de règlement intitulé «Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins résidentielles du terrain portant les numéros de lot 3 635 817 et 4 728 132 du cadastre du Québec, situés au sud de la rue Rachel, de part et d'autre de la rue Marcel-Pepin, ainsi que la transformation et l'occupation à des fins résidentielles de la propriété portant le numéro 3100, rue Rachel Est (ancien centre Raymond-Préfontaine) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi. Adopté à l'unanimité. 40.006 1100963066 /cb Gérald TREMBLAY Colette FRASER Maire et président du comité exécutif Greffière adjointe (certifié conforme) Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 7 avril 2011